Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 022-212203277-20260702-DELIB_202607_05-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE ST SAMSON SUR RANCE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 JUILLET 2026 n°5

L'an DEUX MIL VINGT-SIX le DEUX JUILLET à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de M. Olivier JAVAUDIN, Maire,

Nombre de membres en exercice : **19**
Nombre de membres présents : **17**

PRESENTS :
M. Olivier JAVAUDIN, Mme Nicole LEMUE, Mme Stéphanie BOTREL, M. Jacques GUILLEMANT, Mme Isabelle MORANT, M. Gaël ROBERT, M. Michel COQ, Mme Anne-Laure LEGENTIL, M. Philippe BRENELIERE, M. François GRAIGNIC, Mme Séverine CARLIER, M. Jean-Pierre HENAFF, M. Sébastien AUBIN, Mme Priscilla MARGELY, Mme Floriane RAGOT-MAIGNAN, M. Michel FROMONT, Mme Marie-Claude DUPAU,

EXCUSES :
M. Loïc LORRE ayant donné procuration à Mme Marie-Claude DUPAU,
Mme Céline MARTIN AGISSON ayant donné procuration à M. Michel FROMONT,

Mme Isabelle MORANT a été désignée **secrétaire de séance**

Convocation du 26 juin 2026

5-SDE 22 – RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC

Vu l'avis de la commission Travaux-Urbanisme-Environnement-Bâtiments du 9 juin 2026

Il est proposé de réaliser les travaux d'éclairage public suivants :

- *au mail du Verger remplacement de 3 foyers sur mat et 5 foyers en façade. Les lanternes ont plus de 30 ans et peuvent donc intégrer la programmation FONDS VERT portée par le SDE 22.*
- *A la Meffrais remplacement de 12 foyers de plus de 30 ans.*
- *Rue de Carheil remplacement de 7 foyers*
- *Secteur la Mardelle et la ville Gauteur 6 foyers*
- *Carrefour de la rue des Aulnais 1 foyer de plus de 30 ans*

Le SDE a établi des devis :

Lieu	***Coût estimatif des travaux ttc***	***Charge commune***
Rénovation de 8 foyers mail du Verger	*7 776€*	*3 480 €*
Rénovation d'un mat rue des Aulnais	*2 592 €*	*1 560 €*
Rénovation de 12 foyers à la Meffrais – remplacement par lanterne LED sur poteaux beton	*11 000 €*	*4 922,84 €*
Rénovation de 13 foyers rue de carheil et RD 57	*12 000 €*	*7 222.22 €*

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 022-212203277-20260702-DELIB_202607_05-DE

La Commune ayant transféré la compétence d'éclairage public au Syndicat. Celui-ci bénéficiera du FCTVA et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical du SDE 22 le 20 décembre 2019, d'un montant total de ***17 185.06*** *€. Montant calculé sur la base de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmenté de frais d'ingénierie au taux de 8% en totalité à la charge de la collectivité, auquel se rapportera le dossier conformément au règlement du SDE 22.*

Ces montants sont transmis à titre indicatif. Le montant définitif de notre participation sera revu en fonction du coût réel des travaux.

Les appels de fonds du Syndicat se font en une ou plusieurs fois selon qu'il aura lui-même réglé à l'entreprise un ou plusieurs acomptes puis un décompte et au prorata de chaque paiement à celle-ci.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'**unanimité (19 voix favorables)**

- APPROUVE les dispositions ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus indiqués.

La secrétaire de séance
Mme Isabelle MORANT

Le Maire,
Olivier JAVAUDIN

MAIRIE DE SAINT-SAMSON-SUR-RANCE (Côtes d'Armor)